

ASSOCIATION SOS PREMA*Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901***Siège Social**14 rue Longchamp
92200 – NEUILLY SUR SEINE

Siren : 480 400 712

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2023**

A l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION SOS PREMA,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION SOS PREMA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 851.53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration du 17 mai 2024.

RESPONSABILITE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante

Fait à Paris, le 6 juin 2024

Le Commissaire aux comptes
FIDELIANCE AUDIT
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Frédéric COUZEREAU
Associé

DocuSigned by:
Frédéric COUZEREAU
640C8671D92E480...

ANNEXE : DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	23 199	8 236	14 963	20 574
	Autres immobilisations incorporelles (1)	2 016	1 218	798	(294)
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	56 354	25 552	30 802	38 795
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 800		2 800	2 800	
TOTAL (I)	84 369	35 006	49 363	61 875	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	2 908		2 908	2 908
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	204 117		204 117	32 009
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	60 203		60 203	263 043	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	250 824		250 824	268 849	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				1 491
	TOTAL (II)	518 052		518 052	568 300
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	602 421	35 006	567 415	630 175	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				2 800	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	36 973	36 973
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	394 540	394 540
Autres			
Report à nouveau	(129 873)	(165 690)	
Excédent ou déficit de l'exercice	107 220	35 817	
	Total des fonds propres (situation nette)	408 860	301 640
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	408 860	301 640
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		33 659
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés		33 659
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	66 634	35 876
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	91 922	88 015
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		452	
Autres dettes			
Produits constatés d'avance		170 533	
	Total des dettes	158 555	294 876
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	567 415	630 175
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	107 219,86	35 817,24
	(1) Dont à moins d'un an	158 555	294 876
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 330	23 925
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	4 799	4 748
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	79 960	98 372
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	107 838	61 276
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	380 193	99 156
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 000	2 234	
Utilisations des fonds dédiés	33 659		
Autres produits	581 746	776 302	
	Total des produits d'exploitation	1 194 525	1 066 012
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		1 066
	Achats de matières et autres approvisionnements		6 819
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	627 517	534 752
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 945	10 299
	Salaires et traitements	313 863	307 779
	Charges sociales	116 570	117 975
	Dotation aux amortissements et dépréciations	17 072	11 106
	Dotation aux provisions		
Reports en fonds dédiés		33 659	
Autres charges	3 793	9 586	
	Total des charges d'exploitation	1 090 760	1 033 041
	RESULTAT D'EXPLOITATION	103 765	32 971

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		103 765	32 971
PRODUITS FINANCIERS	De participation	3 490	2 234
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 490	2 234
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER		3 490	2 234
RESULTAT COURANT avant impôts		107 255	35 205
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		3 010
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		3 010
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	35	2 398
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles	35	2 398
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(35)	612
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 198 015	1 071 256
TOTAL DES CHARGES		1 090 795	1 035 439
EXCEDENT ou DEFICIT		107 220	35 817
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	39 987	
	Prestations en nature	20 150	
	Bénévolat	205 916	
	TOTAL	266 053	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	39 987	
	Prestations	20 150	
	Personnel bénévole	205 916	
	TOTAL	266 053	

Etats financiers au 31/12/2023

Annexes

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **567 415** euros

- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **1 198 015** euros
 - un total charges de **1 090 795** euros

 - dégage un résultat de **107 220** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **Association SOS PREMA** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont élaborés conformément aux dispositions du Code de Commerce ainsi que selon les principes des règlements suivants émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) :

- règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, modifié par le règlement ANC n° 2020-08.
- règlement ANC n° 2014-03 relatif au Plan Comptable Général, modifié par les règlements ANC n° 2015-06 et n° 2016-07

Le bilan de l'exercice présente un total de **567 415** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 198 015** euros et un total **charges** de **1 090 795** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **107 220** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Sos Préma est une association régie par la loi de 1901. Elle agit selon trois axes principaux

- Soutien des familles d'enfants nés prématurément
- Travail avec les équipes médicales, notamment par leur formation
- Sensibilisation des pouvoirs publics

Pour assurer son objet, l'association doit être en mesure :

- De se déployer sur le territoire par l'intermédiaire de correspondants locaux bénévoles ;
- d'organiser et d'animer des actions auprès des parents ;
- d'animer des actions de formation et participer à des travaux de réflexion et de recherche avec les équipes médicales ;
- de façon générale, de mettre en œuvre tous moyens susceptibles de concourir à la réalisation de son objet social.

Règles et Méthodes Comptables

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées et mode d'amortissement retenus sont les suivants :

Nature d'immobilisations	Mode	Durée d'amortissement
Logiciels	Linéaire	1 an
Site internet	Linéaire	4 ans
Agencements, installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Méthode de détermination des produits

Les produits de l'association ont trois origines principales :

- Des dons effectués par des particuliers dans le cadre de campagnes de collecte nationales ou locales. Ceux-ci donnent lieu, la plupart du temps, à l'établissement d'un reçu fiscal.
- Des produits de partenariat avec des entreprises commerciales qui financent l'objet social ou certaines actions spécifiques comme par exemple l'acquisition de mobiliers donnés aux hôpitaux pour améliorer le confort des parents d'enfants prématurés
- Des recettes provenant de la vente de produits fabriqués pour l'association (tee-shirt, livres...). Cette activité marginale justifie la présence d'un stock au bilan.
- Des recettes provenant de la mise à disposition de stands à des partenaires durant la manifestation intitulée « Journée des Soignants » et de l'insertion de pages de promotion de certains partenaires dans le guide annuel édité par l'association.

L'association peut percevoir des financements publics sous forme de subventions. Celles-ci font l'objet d'une affectation comptable selon l'année d'attribution concernée.

Les recettes provenant de dons sont inscrites en produits au moment de leur encaissement.

Les dons reçus par chèques avant la fin de l'année et encaissés en début d'année suivante sont enregistrés au 31 décembre.

Concernant les produits en provenance des partenaires, ceux-ci sont enregistrés au moment de leur notification et font l'objet d'une régularisation en fin d'année selon le degré d'avancement du projet ou la période couverte par le partenariat. Selon les cas, ils peuvent donner lieu à des produits à recevoir et/ou à des produits constatés d'avance.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	23 715		1 500			25 215
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 715		1 500			25 215
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	1 800					1 800
Matériel de transport	33 541					33 541
Matériel de bureau, informatique et mobilier	17 954		3 059			21 013
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	53 295		3 059			56 354
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 800					2 800
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 800					2 800
TOTAL	79 810		4 559			84 369

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	3 435	7 615	1 596	9 454
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 435	7 615	1 596	9 454
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	330	300		630
	Matériel de transport	4 776	6 708		11 484
	Matériel de bureau, mobilier	9 393	4 044		13 437
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 500	11 052		25 552	
TOTAL		17 935	18 668	1 596	35 006

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
TOTAL GENERAL					
Dont dotations et reprises					
<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 800		2 800
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	204 117	204 117	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	119	119	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	60 084	60 084		
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		267 120	264 320	2 800
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	66 634	66 634		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	25 570	25 570		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 317	49 317		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	17 034	17 034		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		158 555	158 555		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	36 973				36 973
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	394 540				394 540
Autres réserves					
Report à nouveau	(165 690)	35 817			(129 873)
Excédent ou déficit de l'exercice	35 817	(35 817)	107 220		107 220
Situation nette	301 640		107 220		408 860
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	301 640		107 220		408 860

En application de la possibilité offerte par l'article L.432-22, l'association présente l'impact dans ses comptes de la générosité publique dans le compte de résultat par origine et destination et dans le compte d'emploi des ressources.

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
Cf.état Ress. liées à la gsite du public	33 659		33 659				
TOTAL	33 659		33 659				

--

Ressources liées à la générosité du public

Ressources liées à la générosité du public	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss dep.
Fonds pour l'achat de fauteuils	33 659		33 659				
Totalisation	33 659		33 659				

Annexe libre

Notes relatives au compte de résultat

Produits d'exploitation

Les produits de l'association sont composés de :

- **Cotisations**

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'Assemblée Générale de l'association, la réception de publication ou la remise de biens de faible valeur.

Les cotisations sont comptabilisées en produits lors de leur encaissement effectif. Le montant de la cotisation annuelle a été fixé à 15€

- **Dons, mécénat**

Les sommes reçues à ce titre proviennent de particuliers, dans le cadre de campagnes de collecte de dons, mais aussi d'entreprises qui concluent des conventions de financement avec l'association. L'utilisation de ces fonds se fait dans le cadre de l'objet social. Les financements sont souvent définis pour une année civile, mais peuvent aussi s'étaler sur deux exercices. Dans ce cas, les produits font l'objet d'une répartition par exercice au prorata temporis.

- **Ventes de produits et de services**

L'association fait fabriquer des petits produits à son logo (tee-shirts,...) qu'elle peut être amenée à vendre au cours d'évènements tout au long de l'année. Le montant de ces ventes est peu significatif relativement à ces ressources annuelles.

L'association reçoit aussi des produits liés à la mise à disposition de stands à des partenaires pendant les JDS ainsi que pour l'insertion de pages dédiés à certains de ses partenaires dans le guide édité chaque année à destination des professionnels de la petite enfance et des familles de bébés prématurés.

- **Droits d'inscription**

L'association organise chaque année des JDS « Journées des Soignants » qui s'adressent aux professionnels de la petite enfance concernés par la prématurité. Cet événement de formation rassemble plusieurs centaines de professionnels qui versent individuellement un droit d'inscription.

Annexe libre

● Contributions volontaires en nature

L'association bénéficie de contributions volontaires en nature de plusieurs origines :

- Bénévolat : il s'agit du temps passé par les différents bénévoles de l'association qui œuvrent tant au siège que dans les antennes régionales. Leur temps fait l'objet d'un décompte d'heures personne par personne. Ce temps est ensuite valorisé par des taux horaires correspondant à ceux qui pourraient être utilisés pour rémunérer des salariés occupant les mêmes fonctions.
- Mécénat de compétences : ce sont des personnes mises à disposition de l'association par des entités privées.
- Dons en nature : il s'agit de dons d'objets par des partenaires de l'association ; ces objets étant destinés à être distribués aux parents d'enfants prématurés suivis dans les services hospitaliers partenaires. Il s'agit également de salles qui peuvent être mis à disposition de l'association pour y tenir des conférences ou des réunions de formation de professionnels de la périnatalité.

Concours publics et subventions

31/12/2023

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
Concours publics et subventions						
Concours publics						
Subventions d'exploitation					107 838	107 838
Subventions d'investissement						
TOTAL					107 838	107 838

Les subventions reçues au cours de l'exercice proviennent essentiellement de fondations privées

Legs, donations et assurances-vie

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

L'association ne perçoit aucun legs.

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature Dons en nature	39 987	
Prestations en nature Mecenas de competence	39 987 20 150	
Bénévolat Bénévolat	20 150 205 916	
	205 916	
Total	266 053	

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens Dons en nature	39 987	
Prestations	39 987 20 150	
Personnel bénévole Bénévolat	20 150 205 916	
	205 916	
Total	266 053	